ries de la fosse numéro huit des mines de Lens a eu le crâne fracturé. Transporté d'urgence à l'hôpital de Lens, le blessé s'y trouve dans un état désespéré.

— Un [illegible] nommé Charles Blairy, occupé à la fosse numéro onze des mines de Lens s'est blessé grièvement au pied droit en faisant une chute. M. le docteur Biclet appelé a prodigué ses soins au blessé qui a été [illegible] à son domicile à [illegible].

LE SYNDICAT DES BOULANGERS

MM. les boulangers de Lens et des environs viennent de se constituer en syndicat régulier dans l'unique but de s'interdire réciproquement de faire crédit aux clients qui ne se seraient pas acquittés complètement vis à vis de leur fournisseur.

UN MINEUR TUÉ A BRUAY

Le sieur Fortuné Hocquet, âgé de 41 ans, demeurant à Marles-les-Ruitz, ouvrier à la fosse n° 4 des mines de Bruay, se rendait à son travail lorsqu'il tomba du haut d'un escalier sur le carreau de la fosse. Relevé aussitôt, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir, malgré les soins qu'il reçut du docteur Dourlens.

Beuvry. — Par arrêté préfectoral en date du 9 novembre, les électeurs de la première section électorale de la commune de Beuvry sont convoqués pour le dimanche 26 novembre à l'effet d'élire deux conseillers municipaux en remplacement de MM. François Vouters et Henri Blaire, décédés. Le conseil municipal de Beuvry se trouvant alors au complet sera convoqué pour élire un nouveau maire en remplacement de M. Vouters, décédé.

Hesdigneul. — Mercredi à quatre heures de l'après-midi, les gendarmes ont arrêté à Hesdigneul un nommé Emile Menu, né à Estrem, âgé de 31 ans, qui était recherché en vertu d'un mandat décerné par le parquet de Saint-Pol. Cet individu est prévenu de coups.

Auchel. — *Une série d'accidents aux mines de Marles.* — Eugène Lannoy, 24 ans, mineur à la fosse n° 5, « coupait du mur » dans la veine Louise-Nord, 7e cavat à droite à l'étage de 260 mètres. Au moment où il se baissait pour ramasser son pic, une grosse pierre se détachant de la voûte tomba sur lui l'atteignant entre les deux épaules et le blessant assez grièvement.

Jules Housson, conducteur de chevaux au fond de la fosse n° 3 conduisait une rame de berlines pleines dans la bowette du couchant nord à l'étage de 270 mètres. La première berline ayant déraillé, la seconde vint heurter violemment la première et la renversa. Housson, qui était assis sur le bord, fut jeté à terre et eut la jambe gauche prise dessous. Il fut aussitôt dégagé par les frères Caron et remonté au jour, où il reçut des soins. Il avait la jambe fracturée.

— Jean-Baptiste Manceaux, 27 ans, ouvrier à la fosse numéro 3, voulut retirer une longue bille en fer qui était engagée dans un tas de pierres. L'une de ces pierres glissa sur le tas et vint lui écraser le pied gauche.

SAINT-OMER

Retour des grèves. — Aujourd'hui samedi, vers midi, le 8e de ligne sera de retour des grèves. La musique ira à sa rencontre par la route d'Arques.

Nominations. — Sont nommés lieutenants de première classe : MM. Lenhart et Rustat, du 8e de ligne, et M. Doujon de Saint-Martin, du 21e dragons.

Arrestation. — Le nommé Laifiart Joseph, âgé de 56 ans, originaire de Marche, a été mis en arrestation pour mendicité et vagabondage.

Erny-St-Julien. — Il a été dressé des procès-verbaux contre les nommés B. et D. mineurs pour délits de chasse.

Moulle. — Pendant l'absence de M. Brulin, un malfaiteur s'est introduit avec escalade dans son habitation et, après avoir fracturé la porte d'une garde-robe, il s'est emparé d'une montre valant environ 50 francs.

Sainte-Marie-Kerque. — M. B... ayant pêché dans la rivière l'Aa à l'aide d'engins prohibés procès-verbal a été dressé contre lui.

CALAIS

Mort subite. — Vendredi, vers deux heures du soir, Mme Lalaut, née Juliette Carpente, âgée de 27 ans, dévideuse chez Mme Debuche, rue du Temple se rendait à son atelier lorsqu'elle tomba tout à coup dans une violente attaque de nerfs. Transportée aussitôt dans les bureaux de M. [illegible]dart, rue du Temple, elle y reçut les soins d'un médecin mais, un quart d'heure après, elle succomba. Son corps a été transporté à son domicile, rue Fulton. Cette jeune femme était veuve depuis 15 jours ; pas d'enfants.

Arrestations. — La police a procédé aux arrestations suivantes :

Delannoy Raymond, 14 ans, sans profession, rue Leavers. — Morcrette Oscar, 15 ans, remonteur, rue des Bienvenus. — Daligny Joseph, 12 ans, rue Cambronne, 5, tous trois pour vol d'un bocal de dragés commis le 8 courant au préjudice de la dame Porquet, épicière.

Le nommé Eugène Vinet, 20 ans, journalier, digue de la Rivière, a été arrêté pour vol d'une caisse de bouteilles de champagne, valeur 85 fr., au préjudice de M. Darguer, négociant. Le même individu est également inculpé du vol d'une caisse de prunes à l'étalage de la boutique du sieur Garret, rue d'Orléans.

AISNE

SAINT-QUENTIN

Un bon exemple. — Un honorable Soissonnais qui vient de mourir, M. Drapier, a, entr'autres libéralités, fait remettre 200 francs à la Société des Sauveteurs de l'Aisne.

Cette Société est assurément digne d'intérêt.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 9 novembre

Dans son audience d'hier le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Vol. — Il y a quelques jours, la nommée Hélène Detremmery, servante chez un marchand de chaussures de la rue des Augustins, fut arrêtée pour vol de chaussures au préjudice de ses patrons. Cette fille, après avoir pris des marchandises dans le magasin, les vendait à vil prix à la femme Aimée Delval.

Le tribunal l'a condamnée à deux mois de prison avec bénéfice de la loi Bérenger, mais il a acquitté la femme Delval, poursuivie pour vol, la culpabilité de cette dernière n'étant pas suffisamment établie.

ROUBAIX

L'affichage électoral. — Le métier d'afficheur en temps d'élection n'est pas toujours des plus agréables. Je n'en veux pour preuve que l'aventure qui arriva au sieur Liétard.

Celui-ci, le samedi précédant les élections législatives, vers onze heures et demie du soir, collait des proclamations sur les murs pour le compte de M. [illegible], candidat [illegible], lorsque vint à passer un garçon pâtissier, Arthur Donnez.

[illegible] Donnez, dont la tête, il faut l'avouer, était un peu échauffée par la bière absorbée, interpella grossièrement Liétard et le somma d'abandonner ses affiches et son pot à colle. Liétard s'y refusa.

Alors le pâtissier lui administra un violent coup de poing à la figure.

Il comparaissait pour ce fait devant la correctionnelle. M. Roche présenta sa défense et le tribunal le condamna à 25 fr. d'amende.

Un mari brutal. — Bien que sa femme fût malade, Victor Destailleur, ex-rattacheur, voulait, le 15 août dernier, qu'elle allât comme tous les dimanches [illegible] tenir un jeu de hasard à Tourcoing. Et comme elle s'y refusait il la frappa, et comme sa belle-mère protestait il la frappa aussi. La malheureuse femme, puis la belle-mère, désespérées de la brutalité de son mari, prit avec elle son jeune enfant et alla se jeter dans le canal. Elle en fut heureusement retirée aussitôt ainsi que son enfant.

Mais la police avait été informée et Destailleur auquel un procès verbal pour coups avait été dressé a été condamné à huit jours de prison et seize francs d'amende.

LINSELLES

Après le scrutin. — On était au soir du scrutin de ballotage des dernières élections législatives. Dans un cabaret de Linselles des consommateurs criaient à pleins poumons : Vive Barrois ! et d'autres ripostaient par les cris de : Vive Dron !... seulement ils accompagnèrent leurs cris de coups à leurs adversaires.

En conséquence Jules Marescaux, Pierre Deryche et Polydore Carton comparaissaient hier en correctionnelle.

Me Basquin présente leur défense et plaide en leur faveur le bénéfice des circonstances atténuantes.

Le tribunal condamne Marecaux à six jours de prison, Deryche à vingt cinq francs d'amende et Carton à 16 francs de la même peine.

HOUPLINES

Vengeance. — Le nommé Théophile Neyelle, charretier, était depuis longtemps en colère contre le sieur Honcke, également charretier, qu'il accusait de l'avoir fait renvoyer de chez son patron.

L'ayant rencontré le soir du 8 octobre dernier, au sortir d'un cabaret, il se jeta sur lui, le renversa, le frappa à coups de talons dans la poitrine et lui enfonça une côte.

Mis en état d'arrestation, le charretier rancunier s'est entendu infliger quatre mois de prison et vingt-cinq francs d'amende.

— *Un fraudeur dangereux.* — Il y a quelque temps le nommé Césaire Malfait, fraudeur de profession, allait passer la frontière avec une charge de tabac, lorsqu'il fut arrêté par le douanier Lamarche. Il se dégagea en frappant le douanier de coups de poing et de pied et prit la fuite. Quelques jours après, un autre douanier, M. Wauquier ayant voulu aussi l'arrêter, fut également roué de coups.

On parvint cependant à se rendre maître de ce forcené que le tribunal a condamné hier à trois et à six mois de prison.

Me COURNET.

Tribunal correctionnel de Douai

Le tribunal correctionnel a acquitté hier la femme Delsart-Delannoy accusée d'avoir volé 10.000 fr. à une demoiselle Duhem.

Conformément aux conclusions de Me D'Hooghe avocat de la prévenue, le tribunal a déclaré qu'il n'y avait pas délit.

La dame Delsart, détenue depuis cinq mois a été mise aussitôt en liberté.

Cour d'assises de l'Aisne

ROLE des affaires qui seront soumises à MM. les jurés pendant la session du 4e trimestre 1893.

Lundi, 13 novembre. — Renard, **provocation au meurtre**. — Ministère public : M Fouquier. — Rival, **détournement de mineure**. — Ministère public : M. Leroy ; défenseur, Me Bouré.

Mardi 14. — Lejeune, **attentat à la pudeur** ; défenseur, Me Roujon. — Goudal, **attentat à la pudeur**. — Ministère public : M. Stemler ; défenseur, Me Lecomte.

Mercredi 15. — Pris, **attentat à la pudeur** ; Ministère public, M. Le Roux ; défenseur : Me Garnier. — Lebeau, **tentative d'assassinat** ; défenseur, Me Lemaître.

Jeudi 16. — Quenet, **assassinat** ; Ministère public, M. Stemler ; défenseur, Me Japiot. — Leroux, **incendie** ; Ministère public, M. Stemler ; défenseur, Me Garaier.

Vendredi 17. — Gobeau, **attentat à la pudeur** ; défenseur, Me Baillet. — Lardenet, **assassinat**.

GANT PERRIN
39, rue Nationale, Lille.
Gants fourrés. — Gants de laine. — Gants longs pour soirées. 3598

AVIS
aux personnes qui ont la vue faible

Les personnes qui ont la vue faible, myope, louche ou malade, apprendront avec plaisir le retour en notre ville de *M. BROUILLARD*, opticien-spécialiste de Paris.

M. BROUILLARD sera visible à l'*Hôtel Ferraille*, à Roubaix, du 11 au 30 novembre. 9.10.11.12

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers : tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (44e édition), que M. Lechaux, harmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance trois 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr, ou de 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur [illegible], rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Buriez.

Nouvelles à la Main

Beireau qui, en sa qualité d'intime, assiste à la toilette de Bébé — six mois tantôt — dont la petite tête rose est parsemée de quelques rares rudiments de mèches blondes.

— Tous mes compliments, comtesse ! dit-il. Voilà un enfant superbe... Et précoce, donc ! Il est déjà presque aussi chauve que son papa !

***

A la cour d'assises :

— Messieurs les jurés, cette femme a tué son amant, soit ; mais n'est-elle point en quelque sorte allée au devant des vœux de ce malheureux...

— ???

— Il y a une lettre de lui au dossier où il parle de la nécessité d'une séparation.

BRULE-MAISON.

Gazette des Théâtres

Première de « Leurs Gigolettes » au Palais-Royal

Jeudi soir, au Palais-Royal, première de *Leurs Gigolettes*, pièce en quatre actes de Meilhac et Saint-Albin.

Le titre est une surprise.

Il s'agit de gens du monde : l'éternelle histoire de la femme, du mari et de l'amant, à laquelle sont habilement mêlées deux autres intrigues.

Les maris ignorent les amants de leurs femmes ; celles-ci ignorent les maîtresses de leurs maris. Et cette ignorance est une des choses les plus comiques de la pièce.

Au troisième acte, le rire éclate, prodigieux, et a assuré un énorme succès.

L'élite de la troupe du Palais-Royal donne dans cette comédie : le public a fort applaudi Saint-Germain, Raymond, Milher, Calvin, René Luguet, Mmes Marie Magnié, Lavigne et Berthe Cerny.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Théâtre de Roubaix. — *Mignon*. — L'empressement du public roubaisien pour la première représentation d'opéra-comique s'est montrée plus grand encore que pour les soirées du grand-opéra.

C'est devant une salle superbe qu'a été donnée l'audition de Mignon.

N'était l'indisposition de M. Paloga qui devait remplir le rôle de Lothario et qui a dû l'abandonner après le premier acte, rien ne serait à reprendre dans cette charmante soirée.

M. Boyer a avec un dévouement auquel il nous avait déjà habitués alors qu'il faisait partie de la troupe précédente de M. Deverger, bien voulu accepter la rude tâche de remplacer au pied levé la basse d'opéra-comique ; il faut lui tenir compte d'un dévouement méritoire qui a assuré le bon achèvement d'une représentation si bien commencée.

Avec un charmant timbre léger, M. Bonizoly a tenu le rôle de Wilhem Meister d'excellente façon. Mme Jan-Boyer a égrené gracieusement les perles du rôle de Philine et s'y est fait chaleureusement applaudir.

Le personnage de Mignon avait en Mlle Lacroix une interprète qui a brillamment tenu son emploi dans un ensemble que complétaient avec verve un très bon Laërte, M. Depère et un très gracieux Frédéric, Mlle Kernitz.

Le pas des Bohémiennes a été gracieusement mené par Miles Parizzi, Lafrand, Wilson et Vestibule.

Nous ne partageons pas l'avis du *Journal de Roubaix* approuvant la municipalité de restreindre le nombre des représentations du Grand-Théâtre afin qu'elles soient meilleures.

La municipalité n'est et ne peut être pour rien dans la qualité des représentations ; nous admettrions cette théorie si on en réclamait l'application des directeurs.

Mais nous ne pouvons admettre qu'il appartienne à une municipalité de dire au Grand-Théâtre : « Vous ne donnerez qu'un certain nombre de représentations et vous fermerez entre temps ! »

Cette ingérance dans les affaires de théâtres qui ont à défendre eux mêmes leurs intérêts pour assurer leur existence s'expliquerait à la rigueur si la mesure était appliquée aux deux théâtres.

Mais il paraît qu'il ne s'agit que du Grand Théâtre ; de celui qui par l'importance des œuvres et celle de leur interprétation élève le goût public et a ce public pour lui, puisque l'on s'écrase à toutes ses places les jours d'audition.

Roubaix est bien le pays de la nouveauté ; il nous appartenait de découvrir l'idée de subventionner un théâtre pour qu'il fermât ses portes.

Seulement notre municipalité avait déjà découvert cette idée avant qu'on la complimentât de l'avoir innovée.

Nous attendrons pour jouer notre partie dans le concert d'éloges que ne peut manquer d'attirer semblable mesure, le jour où dans son esprit d'égalité et de justice bien connu notre Administration l'appliquera à nos théâtres.

Lionel.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Bureau à 6 heures 1/2 — Rideau à 6 heures 1/2. — Dimanche 12 novembre, représentation extraordinaire. *Le Naufrage de la Méduse*, drame en 5 tableaux. — *Mignon*, op. c. en 3 actes.

Avis. — Le bureau de location est ouvert tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.

PETITE CORRESPONDANCE

A. B. à Lille. — Pour nous, le mois commencé, mais voyez le juge-de-paix — *E. D. à Lille* : La loi dit mouleurs de pièces et objets d'art — *F. B.* : Ignorant quel genre de service vous avez obtenu, renseignez-vous au bureau de recrutement.

D. T. un lecteur : Ne connaissant pas l'état des lieux, nous ne pouvons nous prononcer. Prenez conseil d'un architecte.

LE PROTÉE

Etat-civil de Roubaix

Du 10 novembre

Naissances. — Marie Leroutle, rue du Pays, 21 — Emile Vanhoot, rue Ste-Elisabeth, 23 — Laure Chalmin, boulevard Beaurepaire — Joséphine Plez, rue de Croix, 6.

Décès. — Jules Pottier, 4 mois, rue St Eleuthère, 36 — Roland Daridz, 63 ans, rue Moulin — Salembier Théodore, 72 ans, rue Pellart, 189 — Léonard Hellin, 33 ans, Hôtel-Dieu. — Joséphine Vliege, 4 ans 1/2, rue de Flandre, 146 — Henri Delannoy, 36 ans, rue Fontenoy, n° 6 — Louis Bossut, 5 ans, rue de Beaumont — Stéphanie Donchet, 36 ans, rue d'Iéna, 26 — Claire Cuvelier, 4 ans 6 mois, rue Vidal, 34.

Mariages. — Entre : Georges Lemaire, blanchisseur, 26 ans et Marguerite Buisine, 21 ans, sans profession.

Etat-civil de Tourcoing

du 10 novembre

Naissances. — Marie Bijsez, rue Blanc-Seau — Suzanne Notable, rue des Omnibus — Clinkmaille Albert, rue Lerouge — Léon Vermont, au Blanc-Seau — Henri Platteau, rue de Lambert — Georges Prevost, rue des Champs.

Décès. — Adrienne Debosnet, 2 mois, rue Martière — François Ritz, 44 ans, [illegible], rue de la Chapelle — Marie Couvreur, 31 ans, dévid. rue du Cinquet.

Etat-civil de Lys-lez-Lannoy

Du 26 octobre au 9 novembre

Naissances. — Hélène Wadoux, au Fort Salé — J.-Bte Delahaye, rue de l'Ecole — Arsène Carlier, rue du Collège — Marie Hasebrouck — Germain Decottignies — Hélène Lequesne, au Fresnoy — Lydie Rosez, rue de Tournai — Palmyre Willoquet, au Coheth.

Publications de mariage. — Entre : Adolphe Duferment, 28 ans, tisserand et Flore Deledicque, 20 ans, journalière.

Décès. — Joséphine Delmer, 60 ans 9 mois, ménagère, au Fresnoy — Albertine Macquet, 52 ans, ménagère, rue du Bois — Emile Bilcq, 3 mois, au Nouveau-Monde — Marie Debèvre, 23 ans, journalière, rue du Bois.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 novembre 1893.

Les dispositions sont toujours à la hausse et le marché est d'autant meilleur que l'Extérieure se relève vigoureusement.

Le 3 0/0 se tient à 99.10.

Le 4 1/2 à 104.50.

L'Italien débute à son cours de clôture d'hier et fléchit ensuite à 80.07.

Des achats importants élèvent l'Extérieure à 60 3/8.

On veut voir dans ces achats l'indication que l'emprunt de consolidation est proche.

Les Sociétés de Crédit sont en progrès.

La Banque de France passe à 4.090.

Le Crédit Foncier s'arrête à 997.50 après 1.001.

Les obligations Foncières et Communales à lots ont donné lieu à des demandes suivies.

Le Crédit Lyonnais vaut 752.75.

Il devient de plus en plus probable que le dividende de 1893 ne sera pas inférieur au précédent.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 485.

La Société Générale est immobile à 462.75.

Aujourd'hui on détache le coupon trimestriel sur les obligations 3 et 4 0/0 des Immeubles.

Kébao a toujours un marché animé ; l'action cote 615, la part 485.

L'obligation des Chemins Economiques fait 416.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879
Siège Social :
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursales :
ROUBAIX, 6, rue de la Gare — LILLE-WAZEMMES, Rue Gambetta, 1ter.
Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.
Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.
Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. Paiement de coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons. — Aux tarifs les plus réduits.
Vérification des listes de tirages. Renseignements sur toutes valeurs. Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement et combinaisons particulières suivant l'importance des souscriptions. — Service gratuit.

BOURSE DE LILLE

du 10 novembre 1893

EMPRUNTS (Villes et départements)

Département du Nord, 1870 (obl. 100) 106.25
Lille 1893 (obl. 500), 499.25

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Eaux de Dunkerque (a. à 500) 530.

CHARBONNAGES (Actions)

Bully-Grenay le 1/6 sixième, 2985 — Courrières le dixième, 4070 — — Lens, 100e d'action, 276 — Ostricourt, 547,50 — Thivencelles, a. 1000 t. p. 100 — Vicoigne, a. 1000 t. p. 17500.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2, s. I.	102 80		Brux. lib. 1886.	105 25		
— sér. II.	102 80		Non libéré 1886.	— —		
— sér. III.	102 75		Ostende à pr..	30 —		
— 3.	101 85		— 1877 4.	115 —		
— 2 1/2.	98 50		— 1885 3.	— —		
Annuités 4 1/2.	121 50		Tournai 1874..	54 —		
— 4.	114 50		— 1886 3 1/2	— —		
— 3.	— —		Gand 1868.	— —		
Cr. com. 4 1/2.	118 —		— 1880.	— —		
— 4.	118 50		— 1883.	104 75		
— 3.	— —		Liége 1868.	— —		
— 3 pc 1861.	— —		— 1890.	128 75		
— 3 pc 1868.	105 75		— 1868.	105 30		
Anvers 1887 lib.	106 25		— 1874.	104 75		
Anv. libéré 1887.	— —		— 1879.	104 50		

BIBLIOGRAPHIE

L'Annuaire universel illustré

Rien de plus intéressant, de plus documenté que ce volume qui s'intitule *Annuaire universel illustré*. Il comprend tout, s'adresse à tous, et par cela même, deviendra vite populaire. Jusqu'ici, personne n'avait songé à faire revivre l'année écoulée, à en grouper synthétiquement les faits et les événements saillants.

L'Annuaire universel, revue de l'année, a comblé cette lacune.

Merveilleusement édité par la librairie Dupont de Paris, ce volume de mille pages, avec graphiques, planches en couleurs, cartes, plans, etc... répond donc à un véritable besoin.

En effet, qui de nous, à quelque profession que nous appartenions, n'a cherché, au moment opportun, une date, un renseignement, un budget, une statistique.... sans les trouver. Avec « l'Annuaire », pas de ces recherches longues et inutiles aux sources souvent inaccessibles.

L'édition de 1894, deuxième année, paraîtra prochainement.

Après en avoir soigneusement parcouru le sommaire et la table analytique, nous ne saurions trop la recommander à ceux auxquels les choses de l'intelligence ne sont pas indifférentes.

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine
ROYAT
EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatismes, [illegible]. St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires. CÉSAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
Caisse de 50 et 30 fr. franco gare ROYAT
Notices et Renseignements, 5, rue Drouot, PARIS

Réglisse Pectorale L. B. AU GOUDRON
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boîte : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens.
Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

KAVA du Dr LABARTHE
Ce nouveau médicament, bien supérieur au Cubèbe, Copahu, Santal, Gurjum, etc. agréable à prendre, excitant l'appétit, ne fatiguant pas l'estomac, ne donnant ni renvois, ni diarrhée, ni constipation [illegible]
Envoi franco d'un Flacon, 5 francs
[illegible] Paris, et toutes Phies

SUPPRESSION d'une INFIRMITÉ
LA HERNIE
Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tous vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir, c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Soleines-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS, qui envoie la méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. 1951

PLUS DE CHAUVES ! NI de CHEVEUX GRIS
POMMADE [illegible] LECHAUX
Marie LECHAUX, [illegible], BORDEAUX
Dépôt à Lille : Parfumerie Selle, rue de Paris, n° 54 — Roubaix : Piessen, parfumeur ; Tourcoing : Bruneau, pharmacien ; Maubeuge : Hurt, pharmacien ; Valenciennes : Sabin-Boulet, pharmacien ; Béthune : Leclercq, parfumeur.

Maison POUGET
7, rue St-Jacques
TOURCOING
Mise en vente de plus de dix milles Parapluies de la plus grande fraîcheur et des dernières nouveautés.
Tel que le mignon Parapluie aiguille sur manche en or vendu de confiance et bon marché, voilà les principes de la maison.
Parapluies mignons à l'aiguille depuis 4 fr. 90 ; Parapluies d'usage, depuis 1 fr. 75.
La Maison répare volontiers les parapluies achetés ailleurs.
Grand choix de draperies Françaises et Anglaises à des prix défiant toute concurrence.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
Rien n'égale l'efficacité du COALTAR SAPONINÉ Le Beuf, pour purifier la bouche, raffermir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui s'y développent souvent ; il constitue le *dentifrice* le plus sain, le plus hygiénique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.
Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

MAUX D'ESTOMAC
Aigreurs, Constipation
Migraines, Mauvaises Digestions
TOUJOURS GUÉRIES par la
POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE
Professeur émérite de l'Université de Gand, Membre de l'Académie de Médecine de Belgique.
N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT de RÉGIME
PRIX : 1 Franc LA BOITE.
Dépôt : Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

PLUS D'INCRUSTATIONS DE CHAUDIÈRES PAR L'EMPLOI DU
TARTRIVORE CONCENTRÉ
PRIX DE REVIENT EXACT
UN CENTIME PAR JOUR ET PAR CHEVAL-VAPEUR
GRAISSES POUR L'ENTRETIEN, LA CONSERVATION ET L'ADHÉRENCE DES COURROIES en cuir ou tissées
ENDUIT CABLES
Economie garantie 50 0/0
L. MAHIEU & FILS
CHIMISTES BREVETÉS
75, rue Pellart, à ROUBAIX

MAUX D'ESTOMAC
Digestions difficiles, Pituites, Maladies du foie
GUÉRISON ASSURÉE
PAR LA POUDRE
Trésor de l'Estomac
de H. COUVREUR, *pharm.-chimiste*
Cette poudre d'une efficacité étonnante a reçu l'approbation de tous les médecins qui l'ont employée.
PRIX DE LA BOITE : 2 fr. 50
S'adresser pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve, à Roubaix. 5072

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes
PEAU ET DES MALADIES DE LA [illegible]
DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX.
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-PHARMACIEN
LILLE, 6, rue Pellart, LILLE
Pommade Antiherpétique
pour dartres, eczémas, démangeaisons
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste
Consultations GRATUITES
tous les jours, de 2 à 5 h. [illegible]

Maladies de la Vessie [illegible]
PILULES [illegible] ROCHER
[illegible]

Anvers, 10 novembre

Peignées françaises de la Plata

En disponible il a été traité 60 balles [illegible] Plata en suin et 60 balles Australie.

[illegible] Juin, 6.00 ; Juillet, 6.00 [illegible]

Peignées allemandes de la Plata

Janvier 422 [illegible] avril 428 0,0 ; mai 435 0,0 ; juin 442 0,0, Juillet, 447 0,0 ; août 447 0,0 ; septembre [illegible] ; octobre, 457 0,0 ; novembre 420 0,0 ; décembre 420 0,0.

Ventes 210.000 kilos.

Marché calme.

Bourse commerciale de Paris

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant..	43 50	43 55	4 prem...	43 60	43 65
Déc...	42 90	42 85	4 mars...	44 25	44 35

Marque Corbeil (clôture) : 49 —

Blés

Courant..	20 05	20 05	4 prem..	20 77	[illegible]
Déc	20 25	20 30	4 mars..	[illegible]	[illegible]

Seigles

Courant..	[illegible]	[illegible]	4 prem..	[illegible]	[illegible]
Déc...	14 35	14 20	4 mars..	15 —	15 —

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant..	51 25	54 25	Courant..	48 50	[illegible]
Déc.....	54 75	54 50	Déc...	[illegible]	[illegible]
4 prem..	55 25	[illegible]	4 prem..	48 25	48 25
4 mai	55 25	55 —	4 mai....	48 50	48 50

Sucres blancs

Courant......	37 12	37 12
Déc......	37 25	[illegible]
4 prem.....	37 62	[illegible]
4 de mars....	38 12	[illegible]
Roux 88°.....	35 75	35 75
Raffiné.....	110 —	à 110 —

Alcools

Novembre.....	[illegible]	[illegible]
Décembre.....	36 50	[illegible]
4 premiers....	37 25	37 50
4 chauds....	[illegible]	38 25
Disponible....	[illegible]	

Le Havre	COTONS 10 h.	1/2	LAINES 10 h.	1/2	CAFÉS 10 h.	midi
Janvier....	[illegible]		130.50		105.75	[illegible]
Février....	54.[illegible]		131.—		105.25	105.—
Mars....	54.37		131.50		[illegible]	
Avril....	[illegible]		[illegible]		[illegible]	
Mai....	55.12		133.—		101.[illegible]	
Juin....	55.[illegible]		[illegible]		[illegible]	101.[illegible]
Juillet....	55.[illegible]		[illegible]		100.25	100.[illegible]
Août....	56.[illegible]		[illegible]		97.25	97.[illegible]
Septembre....	56.[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]
Octobre....	56.[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]
Novembre....	52.25		134.—		104.—	104.[illegible]
Décembre....	[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant	[illegible]	Fives-Lille	[illegible]
3 o/o à terme	99 10	Lille-Béthune	456
3 o/o au compt.	[illegible]	Picardie-Flandr.	465
3 1/2 Am. comp.	101 [illegible]	[illegible]	[illegible]
4 1/2 83 terme	104 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Ville de Paris.		[illegible]	[illegible]
Oblig. 1855-1860	570 —	[illegible]	[illegible]
1865 4 o/o	547 —	[illegible]	[illegible]
1869 3 o/o	426 50	[illegible]	[illegible]
1871 3 o/o	419 25	— 5o/o obl.	[illegible]
Id. quarts 3 o/o	112 —	Suez actions	2727
1875 4 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1876 4 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1892 [illegible] o/o	418 —	— Soc. civile	1380
Id. quarts	108 —	Gaz de Paris.	1226
Ville de Lille 1860	118 25	Omnib. Paris	1040
Id. 1863	106 50	Russe 1880	[illegible]
Marseille 77, 3o/o	407 —	[illegible]	[illegible]
Dette Tunisienne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banq. de France	4100 —	[illegible]	[illegible]
Banq. Escompte	60 —	Extér. Espagne	[illegible]
Banque de Paris	621 —	4 o/o Hongrois	[illegible]
Compt. d'Escom.	484 —	5 o/o Italien	[illegible]
Crédit Foncier	999 —	Portugais 3 o/o	[illegible]
Dynamite cent.	505 —	4 o/o Turc	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10mes 3 o/o	[illegible]	Lombard	[illegible]
Commun. 3 o/o	[illegible]	Sarragosse	[illegible]
Id. 5 es. 3 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Id. 1879 3 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fonc. 1877 3 o/o	[illegible]	Est Lyon 3 o/o	[illegible]
Comm. 1879 3 o/o	481 50	[illegible]	[illegible]
Fonc. 1879 3 o/o	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comm. 1880 3 o/o	475 —	— nou.	461
Fonc. 1883 3 o/o	419 —	— Médoc	[illegible]
Fonc. 1885 3 o/o	[illegible]	— Midi	[illegible]
Crédit Alger	600 —	— Orléans 3 o/o	[illegible]
Crédit Lyonnais	752 50	— 1884	461
Crédit Mobilier	87 75	— Lyon 3 o/o	[illegible]
Société Générale	462 —	— Médit. 3 o/o	[illegible]
Est	[illegible]	Bons 100 [illegible]	[illegible]
Lyon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ouest	1097 50	Consolidés angl.	[illegible]

Imprimerie de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.
Le Gérant : [illegible]

IMPRIMERIE DE L'AVENIR DE ROUBAIX - TOURCOING
Bureaux : ROUBAIX, 12, rue du Vieil-Abreuvoir — TOURCOING, rue Verte, 56
TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — GRAVURE
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES EN TOUS GENRES
LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
Donnant droit à l'insertion GRATUITE dans l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING